

DELIBERATION N° 148/77 : DEMANDE DE RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE EN
OCTOBRE 1978

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le dernier recensement complémentaire date d'octobre 1976, depuis cette date l'augmentation de la population a été de plus de 20 % de la population légale recensée en 1975, et d'autre part, le total des logements neufs est de plus de 25.

Il importe donc de demander un recensement complémentaire en Octobre 1978.

.../... *NE L*

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- de demander à M. le Préfet de M. & M. et à M. le Directeur Régional de l'INSEE d'organiser un recensement complémentaire en Octobre 1978 sur la Commune de LUDRES.